

BULLETIN OFFICIEL

du
Département
de
l'Isère

N°403
TOME 2 - Délibérations
Du 17 Novembre 2023

Annexes consultables en effectuant une recherche via le moteur de recherche disponible sur
<https://www.isere.fr/decisions-assemblee-isere/recherche-des-deliberations/>



ISSN 0987-6758

BULLETIN OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

2023 CP11 B 16 37	Direction de l'aménagement	Agriculture	Réglementation des boisements : institution de nouvelles commissions d'aménagement foncier
2023 CP11 B 16 40	Direction de l'aménagement	Agriculture	Subventions en faveur de l'agriculture
2023 CP11 B 17 43	Direction de l'aménagement	Forêt et filière bois	Subvention en faveur de la forêt
2023 CP11 B 17 45	Direction de l'aménagement	Forêt et filière bois	Aides aux investissements des entreprises de la filière bois - FEADER
2023 CP11 C 09 65	Direction des mobilités	Routes	Convention de recherche et développement partagés relative à C2ROP2 - action RVul 02 - évaluation économique des coûts indirects causés par un événement rocheux sur une voie de circulation routière (AP 2P)
2023 CP11 C 09 66	Direction des mobilités	Routes	Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive pour la sécurisation de la RD 519 sur Chatenay, La Côte-Saint-André, Saint-Siméon-de-Bressieux, Sardieu
2023 CP11 C 09 67	Direction des mobilités	Routes	RD 10 - Suppression du passage à niveau n°27 (PN27) de Brignoud – Convention de financement relative à la protection d'une canalisation de transport d'hydrocarbures exploitée par la Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (AP 8T)
2023 CP11 C 09 68	Direction des mobilités	Routes	Convention de financement de l'ouvrage de franchissement modes doux du faisceau ferroviaire dans le cadre des travaux de la suppression du PN 27 de Brignoud - Ligne de Grenoble à Montméliant (AP 8T)
2023 CP11 C 09 69	Direction des mobilités	Routes	Convention relative au déplacement d'une conduite d'eaux usées dans l'emprise du projet de suppression du passage à niveau n°27 de Brignoud
2023 CP11 C 10 70	Direction des mobilités	Transport	Convention de cession gratuite de biens meubles réformés entre l'Ecole nationale de l'aviation civile et le Département de l'Isère
2023 CP11 C 14 75	Direction du développement	Solidarité territoriale	Dispositif "Petites Villes de Demain" : partenariat avec la Banque des Territoires
2023 CP11 C 14 77	Direction du développement	Solidarité territoriale	Subventions aux communes et à leurs groupements pour des travaux : - d'urgence suite à des dégâts d'orages - de sécurité aux abords des collèges - d'aménagement de sécurité des carrefours RD/VC - de vidéoprotection
2023 CP11 C 14 78	Direction du développement	Solidarité territoriale	Dotations territoriales des territoires du Haut-Rhône dauphinois, de la Porte des Alpes, des Vals du Dauphiné, de l'Isère rhodanienne, de la Bièvre, du Voironnais-Chartreuse, Sud-Grésivaudan, du Grésivaudan, du Vercors, du Trièves et de la Matheysine, de l'Oisans, de l'agglomération grenobloise - 3ème Répartition 2023

BULLETIN OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

2023 CP11 C 14 79	Direction du développement	Solidarié territoriale	Avenant n°1 à la convention avec l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)
2023 CP11 F 31 96	Direction des ressources humaines	Ressources humaines	Adaptation des emplois
2023 CP11 F 31 97	Direction des ressources humaines	Ressources humaines	Convention de mise à disposition relative aux missions d'expertisemédico-sociale au profit du Centre hospitalier Pierre Oudot
2023 CP11 F 34 105	Direction des finances	Finances	Garantie d'emprunt pour Alpes Isère Habitat Office Public de l'Habitat pour la construction de 31 logements à Saint-Chef (Le Clos du ruisseau)
2023 DOB 2024 A 01 4	Direction de l'éducation de la jeunesse et du sport	Prise en charge en/hors établissement	Orientation de la tarification 2024 des établissements et services de l'enfance et de la famille
2023 DOB 2024 A 05 3	Direction de l'autonomie	Personnes Agées	Orientations de la tarification 2024 des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées
2023 DOB 2024 B 16 7	Direction de l'aménagement	Agriculture	Adaptation et création de dispositifs d'aide en faveur de l'agriculture dans le nouveau cadre réglementaire européen, national et régional
2023 DOB 2024 C 14 9	Direction du développement	Solidarié territoriale	Fonds de soutien aux établissements publics de coopération intercommunale et aux opérations "Action Coeur de Ville"
2023 DOB 2024 F 32 12	Direction générale des services	Administration générale	Rapport sur la situation départementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 16 37

Objet : Réglementation des boisements : institution de nouvelles commissions d'aménagement foncier

Politique : Agriculture

Programme : Aménagement foncier

Opération : Actions foncières

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 16 37

Numéro provisoire : 5668 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Patrimoine foncier - lancer et mettre en œuvre les procédures d'aménagement foncier listées à l'article L.121-1 du Code rural et de la pêche maritime et autoriser l'institution de commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier dans les conditions définies par l'article L. 121-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 B 16 37,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

- d'instituer les Commissions communales (CCAF) et intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) suivantes :

- CIAF regroupant les communes de : Allevard et Crêts-en-Belledonne ;
- CIAF regroupant les communes de : Froges, Le Versoud et Saint-Mury-Monteymond ;
- CIAF regroupant les communes de : Anthon, Villette-d'Anthon et Janneyrias ;
- CCAF pour la commune de : Chichilianne ;
- CCAF pour la commune de : Notre-Dame-de-l'Osier ;
- CCAF pour la commune de : Proveyzieux ;
- CCAF pour la commune de : Saint-Etienne-de-Crossey ;
- CCAF pour la commune de : Saint-Paul-lès-Monestier.

- de charger, conformément aux dispositions de l'article R.126-3 du Code rural et de la pêche maritime, chaque commission d'aménagement foncier de proposer au Département son projet de réglementation des boisements dans un délai minimum d'un an à compter de la présente délibération.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		

Ne prend pas part au vote :		
-----------------------------	--	--

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 16 40

Objet : Subventions en faveur de l'agriculture

Politique : Agriculture

Programme : Actions agricoles et rurales

Opérations : Aides aux organismes (1) Etude du milieu rural et déploiement de la marque (2)

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	65748/6312 (1)	657381/6312 (1)	657358/6312 (1)	65748/6312 TA (1)
Montant budgété	837 074 €	653 776 €	5 000 €	209 500 €
Montant déjà réparti	742 537 €	412 000 €	0 €	109 000 €
Montant de la présente répartition	94 000 €	241 776 €	5 000 €	91 000 €
Solde à répartir	537 €	0 €	0 €	9 500 €

Répartition de subvention

Imputations	65748/6312 (2)
Montant budgété	160 000 €
Montant déjà réparti	110 000 €
Montant de la présente répartition	50 000 €
Solde à répartir	0 €
Conventions, contrats, marchés				
Imputations
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 16 40

Numéro provisoire : 5609 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 B 16 40,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

Au titre des aides aux organismes agricoles :

- d'affecter et de répartir **431 776 €** en faveur des organismes figurant dans l'annexe 1 ;
- d'approuver et d'autoriser la signature des conventions et de l'avenant ci-annexés, ainsi que de tout document afférent à la gestion administrative et financière de ces aides.

Au titre du déploiement de la marque IS HERE :

- d'accorder un complément de subvention d'un montant de 50 000 € au Pôle agroalimentaire de l'Isère, pour les actions de communication et de promotion de la marque IS HERE réalisées en 2023 ;
- d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant à la convention n°01-2023 conclu entre le Pôle agroalimentaire de l'Isère et le Département, joint en annexe.

Pour :	53	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durant, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		

Ne prend pas part au vote :	3	M. Jérôme Cucarollo, M. Cyrille Madinier, M. Jean Papadopulo
------------------------------------	---	--

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 17 43

Objet : Subvention en faveur de la forêt

Politique : Forêt et filière bois

Programme : Forêt et filière bois

Opération : Subventions diverses forêt et filière bois

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	65748/6312.....	
Montant budgété	184 047 €.....	
Montant déjà réparti	171 179 €.....	
Montant de la présente répartition	12 000 €.....	
Solde à répartir	868 €.....	
Programmation de travaux		
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés		
Imputations
Autres (à préciser)		

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burllet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 17 43

Numéro provisoire : 5720 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 B 17 43,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

d'affecter la somme de **12 000 €**, en faveur du Comité interprofessionnel des bois de Chartreuse (CIBC).

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 CP11 B 17 45

Objet : Aides aux investissements des entreprises de la filière bois - FEADER

Politique : Forêt et filière bois

Programme : Forêt et filière bois
Opération : Aides aux entreprises

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	20421/6312	2324/6312	2324/6312	
Montant budgété	154 269,00 €	77 274,00 €	18 457,00 €	
Montant déjà réparti	18 823,00 €	0,00 €	0,00 €	
Montant de la présente répartition	75 255,90 €	77 274,00 €	18 457,00 €	
Solde à répartir	60 190,10 €	0,00 €	0,00 €	
Programmation de travaux				
Imputations	
Montant budgété	
Montant déjà réparti	
Montant de la présente répartition	
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés				
Imputations
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 B 17 45

Numéro provisoire : 5714 - Code matière : 7.4.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 B 17 45,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

- dans le cadre du Programme régional FEADER 2023-2027 Auvergne-Rhône-Alpes, et selon les conditions de paiement des aides départementales et leur cofinancement FEADER définies dans la convention avec la Région, autorité de gestion des fonds européens, et l'Agence de services et de paiement :
 - au titre du dispositif n°403 « Investir dans mon entreprise forestière », d'attribuer et de répartir un montant global de **38 304 €** en faveur de deux entreprises conformément au tableau I ci-annexé, et de verser les fonds sur le compte de l'Agence de services et de paiement (ASP) ;
 - au titre du dispositif n°404 « Investir dans ma scierie », d'attribuer et de répartir un montant global de **20 904,19 €** en faveur de deux entreprises conformément au tableau II ci-annexé, et de verser les fonds sur le compte de l'ASP ;
 - au titre du dispositif n°405 « Investir dans mon entreprise de seconde transformation bois », d'attribuer un montant de **8 181,71 €** en faveur d'une entreprise conformément au tableau III ci-annexé, et de verser les fonds sur le compte de l'ASP ;
 - d'approuver et d'autoriser la signature de tout document afférent à la gestion administrative et financière de ces aides.

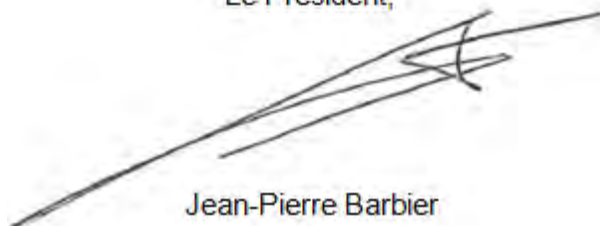
- au titre de la politique départementale en faveur de la filière forêt / bois, dans le cadre soit du régime exempté SA.108915 du secteur forestier, soit du régime d'aides *de minimis* :
 - d'attribuer et de répartir un montant global de **103 597 €** en faveur de quatre entreprises conformément au tableau IV ci-annexé ;
 - d'approuver et d'autoriser la signature de tout document afférent à la gestion administrative et financière de ces aides, dont les conventions ci-annexées à intervenir avec les sociétés Meary et Forest Keeper.

Pour :	53	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :	3	M. Simon Billouet, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Sophie Romera
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 65

Objet : Convention de recherche et développement partagés relative à C2ROP2 - action RVul 02 - évaluation économique des coûts indirects causés par un événement rocheux sur une voie de circulation routière (AP 2P)

Politique : Routes

Programme : Renforcement et extension du réseau
Opération : Etudes voirie

Service instructeur : DM/SOARN

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

X Conventions, contrats, marchés AP 2P

Imputations 2031//843

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 65

Numéro provisoire : 5634 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 09 65,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention entre le Bureau de recherches géologiques et minières et le Département relative à l'action RVul_02 du projet C2ROP2 « Evaluation économique des coûts indirects causés par un événement rocheux sur une voie de circulation routière », telle que jointe en annexe.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 66

Objet : Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive pour la sécurisation de la RD 519 sur Chatenay, La Côte-Saint-André, Saint-Siméon-de-Bressieux, Sardieu

Politique : Routes

Programme : Renforcement et extension du réseau routier
Opération : Modernisation du réseau

Service instructeur : DM/SESI

X Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burllet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 66

Numéro provisoire : 5666 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 09 66,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives pour le diagnostic archéologique préalable aux travaux d'aménagement de la RD 519, jointe en annexe.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 67

Objet : RD 10 - Suppression du passage à niveau n°27 (PN27) de Brignoud
– Convention de financement relative à la protection d’une canalisation de transport d’hydrocarbures exploitée par la Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (AP 8T)

Politique : Routes

Programme : Renforcement et extension du réseau
Opération : Projets cofinancés - Modernisation du réseau

Service instructeur : DM/SESI

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

X Conventions, contrats, marchés AP8T

Imputations 2324//843

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 67

Numéro provisoire : 5683 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 09 67,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention de financement des études et des travaux relative à la protection de la canalisation de transport d'hydrocarbures SPMR dans le cadre de la suppression du PN 27 sur la RD10 à Villard-Bonnot, jointe en annexe.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 68

Objet : Convention de financement de l'ouvrage de franchissement modes doux du faisceau ferroviaire dans le cadre des travaux de la suppression du PN 27 de Brignoud - Ligne de Grenoble à Montmélian (AP 8T)

Politique : Routes

Programme : Renforcement et extension du réseau
Opération : Projets cofinancés, Modernisation du réseau

Service instructeur : DM/SESI

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés AP 8T

Imputations 2324//843.....

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 68

Numéro provisoire : 5500 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 09 68,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention relative au financement des travaux du passage inférieur dédié aux modes doux pour le franchissement des voies ferrées, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau, dans le cadre du projet de suppression du PN 27 de Brignoud sur la RD 10, telle que jointe en annexe.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name 'Jean-Pierre Barbier'.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 69

Objet :	Convention relative au déplacement d'une conduite d'eaux usées dans l'emprise du projet de suppression du passage à niveau n°27 de Brignoud
Politique :	Routes

Programme :	Renforcement et extension du réseau routier
	Opération : Modernisation du réseau
	Projets cofinancés - Modernisation du réseau

Service instructeur : DM/SESI			
Sans incidence financière			
Répartition de subvention			
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Programmation de travaux			
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
X Conventions, contrats, marchés		AP 8T	
Imputations	458114/01 2041582/843
Autres (à préciser)			

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 09 69

Numéro provisoire : 5680 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 09 69,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, jointe en annexe, entre la Communauté de communes Le Grésivaudan et le Département, relative au déplacement d'une conduite d'eaux usées, dans le cadre du projet de suppression du PN 27 de Brignoud sur la RD10 à Villard-Bonnot.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 10 70

Objet : Convention de cession gratuite de biens meubles réformés entre l'Ecole nationale de l'aviation civile et le Département de l'Isère

Politique : Transports

Programme : Transport aérien
Opération : Aménagement Aéroport (hors DSP)

Service instructeur : DM/SESI

X Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 10 70

Numéro provisoire : 5590 - Code matière : 1.7

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 10 70,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'approuver et d'autoriser la signature de la convention de cession gratuite de biens meubles réformés entre l'Ecole nationale d'aviation civile et le Département, telle que jointe en annexe ;
- d'autoriser le Département à disposer de ces biens meubles pour ses missions de service public ou d'en permettre la redistribution, par tout moyen, à titre gracieux, aux partenaires ou associations en lien avec les missions du Département, ou le cas échéant d'en permettre l'élimination.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 75

Objet : Dispositif "Petites Villes de Demain" : partenariat avec la Banque des Territoires

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Equipements communaux et intercommunaux
Opération : CDC Petites Villes de Demain

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	AP9Q
Montant budgété	1 200 000 €
Montant déjà réparti	553 068 €
Montant de la présente répartition	28 990 €
Solde à répartir	617 942 €

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 75

Numéro provisoire : 5653 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022 - Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 14 75,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

-de désaffecter le reliquat libéré sur les opérations soldées de 242 €

-d'allouer un total de 29 232 € aux 3 opérations listées dans le tableau ci-dessous, dans le cadre des crédits délégués de la Banque des territoires (BDT) pour le dispositif "Petites villes de Demain" :

Maitre d'ouvrage	Opération	Montant de l'étude	Autres financeurs	Reste à charge de la commune	Taux de subvention D38	Montant subvention du CD38
Saint-Marcellin	Accompagnement sur la requalification du secteur Gambaetta	6 944 €	Non	6 944 €	50 %	3 472 €
Le Pont-de-Beauvoisin	Elaboration d'un état des lieux et d'un diagnostic des mobilités	38 875 €	Oui	19 438 €	50 %	9 719 €
Beaurepaire	Réalisation d'une étude proposée par le CEREMA	32 082 €	Non	32 082 €	50 %	16 041 €
Total						29 232 €

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name 'Jean-Pierre Barbier'.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 77

Objet :

- Subventions aux communes et à leurs groupements pour des travaux :
- d'urgence suite à des dégâts d'orages
- de sécurité aux abords des collèges
- d'aménagement de sécurité des carrefours RD/VC
- de vidéoprotection

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aménagement sécurité / Vidéoprotection
Opération : Aménagement sécurité / urgence / Vidéoprotection

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	DotDEp	2041482/54	2324/54	Vidéo protect	2041482/54	2324/54
Montant budgété	525 053 €	74 947 €
Montant déjà réparti	195 110 €
Montant de la présente répartition	329 943 €	51 932 €	278 011 €	49 833 €	22 761 €	27 072 €
Solde à répartir	0 €	25 114 €
Programmation de travaux						
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés						
Imputations
Autres (à préciser)						

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burllet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 77

Numéro provisoire : 5589 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022 - Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 14 77,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

de répartir un montant de 329 943 € pour des travaux de sécurisation sur les voiries ainsi qu'un montant de 49 833 € pour de la vidéoprotection selon le tableau joint en annexe 1 qui liste les opérations concernées et précise le montant des subventions correspondantes conformément aux règlements en vigueur.

Pour :	53	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durantou, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :	3	M. Simon Billouet, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Sophie Romera
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 78

Objet : Dotations territoriales des territoires du Haut-Rhône dauphinois, de la Porte des Alpes, des Vals du Dauphiné, de l'Isère rhodanienne, de la Bièvre, du Voironnais-Chartreuse, Sud-Grésivaudan, du Grésivaudan, du Vercors, du Trièves et de la Matheysine, de l'Oisans, de l'agglomération grenobloise - 3ème Répartition 2023

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aides aux communes
Opération : Dotation des territoires

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	.DOTTER.....	
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Programmation de travaux		
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés		
Imputations
Autres (à préciser)		

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 78

Numéro provisoire : 5703 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022 - Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 14 78,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'attribuer les montants indiqués au titre de la répartition de la dotation territoriale, pour les opérations listées, par territoire, dans les annexes 1 (origine des crédits ramenés détaillée en annexe 3) :

Territoire	Enveloppe année 2023	Montant déjà réparti	Répartition présente CP	Origine des crédits		
				Enveloppe année 2023	Crédits récupérés 2023	Crédits récupérés 2022
Haut-Rhône dauphinois	2 234 481 €	929 507 €	1 304 974 €	1 304 974 €		
Porte des Alpes	1 696 558 €	1 435 039 €	261 486 €	261 486 €		
Vals du Dauphiné	1 195 000 €	1 000 940 €	336 705 €	194 060 €	132 260 €	10 385 €
Isère-Rhodanienne	2 466 498 €	2 146 499 €	319 999 €	319 999 €		
La Bièvre	2 460 000 €	2 053 103 €	406 797 €	406 797 €		
Voironnais-Chartreuse	2 032 721 €	2 032 721 €	85 984 €			85 984 €
Sud-Grésivaudan	1 689 403 €	1 382 395 €	307 008 €	307 008 €		
Grésivaudan	2 210 000 €	1 345 774 €	927 654 €	864 226 €	1 990 €	61 438 €
Vercors	672 500 €	377 928 €	294 572 €	294 572 €		
Trièves	1 485 339 €	232 312 €	1 253 027 €	1 253 027 €		
Matheysine	1 615 000 €	715 447 €	974 522 €	881 024 €		93 498 €
Oisans	1 350 000 €	850 076 €	527 470 €	499 924 €		27 546 €
Agglomération grenobloise	3 892 500 €	2 171 711 €	1 720 789 €	1 720 789 €		
TOTAL	25 000 000 €	16 673 452 €	8 720 987 €	8 307 886 €	134 250 €	278 851 €

Pour :	53	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :	3	M. Simon Billouet, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Sophie Romera
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 79

Objet : Avenant n°1 à la convention avec l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Urbanisme
Opération : Subventions et participations diverses

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	65748/510	6568/510
Montant budgété	202 920 €	67 640 €
Montant déjà réparti	190 000 €	63 333 €
Montant de la présente répartition	12 920 €	4 307 €
Solde à répartir	0 €	0 €

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burllet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 C 14 79

Numéro provisoire : 5654 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 C 14 79,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°1 à la convention 2023 avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), joint en annexe ;

- d'attribuer à l'AURG :

- 4 307 € correspondant à la participation statuaire ;
- 12 920 € au titre du programme partenarial d'activités 2023.

Pour :	50	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Delphine Hartmann, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puisseat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	6	Mme Anne Gérin, Mme Joëlle Hours, M. Franck Longo, Mme Sandrine Martin-Grand, M. Bernard Perazio, M. Christophe Suszylo

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 F 31 96

Objet : Adaptation des emplois

Politique : Ressources humaines

Programme : Effectifs budgétaires

Opération :

Service instructeur : DRH/P2E

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 F 31 96

Numéro provisoire : 5624 - Code matière : 4.1.1.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Administration générale
- adapter les emplois et les effectifs dans le respect du budget voté pour les ressources humaines
et dans la limite de l'effectif maximum autorisé par l'assemblée départementale ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 F 31 96,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

- d'**approuver** les adaptations de postes ci-après

1. Suppressions / créations de postes

Direction de la performance et de la modernisation du service public

Service relations aux usagers

- Suppression d'un poste de conseiller socio-éducatif
- Création d'un poste d'attaché

Direction des finances

Service administratif et financier 4

- Suppression d'un poste de technicien
- Création d'un poste d'attaché

Direction des constructions publiques et de l'environnement de travail

Service environnement de travail

- Suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine
- Création d'un poste de rédacteur

Direction des solidarités

Service insertion vers l'emploi

- Suppression d'un emploi non permanent d'attaché
- Création d'un emploi non permanent d'assistant socio éducatif

Direction du social de l'agglomération grenobloise

Service local de solidarité de grenoble est

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste de rédacteur

- d'**approuver** les propositions ci-après :

2. Précisions sur certains emplois

Direction territoriale porte des Alpes

Un poste de secrétaire médico-sociale est vacant au service action médico-sociale ouest. Face à la difficulté de recruter un titulaire : ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé

conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Direction territoriale Isère rhodanienne

Un poste de chargé(e) de parcours insertion jeunes est vacant au service enfance famille. Face à la difficulté de recruter un titulaire : ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Direction du social de l'agglomération grenobloise

Un poste de gestionnaire des dispositifs sociaux est vacant au service local de solidarité Grenoble Est. Face à la difficulté de recruter un titulaire : ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 F 31 97

Objet : Convention de mise à disposition relative aux missions d'expertise
médico-sociale au profit du Centre hospitalier Pierre Oudot

Politique : Ressources humaines

Programme : Gestion paie
Opération : Administration générale

Service instructeur : DRH/GPE

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations 70/70848/021

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 F 31 97

Numéro provisoire : 5652 - Code matière : 4.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 F 31 97,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention, jointe en annexe, par laquelle le Département met à disposition du Centre hospitalier Pierre Oudot un agent titulaire du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales, à 40 % de son temps de travail global, dans le cadre de missions d'expertise médico-sociale, à compter du 1^{er} novembre 2023 pour une durée d'un an, renouvelable.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name 'Jean-Pierre Barbier'.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 F 34 105

Objet : Garantie d'emprunt pour Alpes Isère Habitat Office Public de l'Habitat pour la construction de 31 logements à Saint-Chef (Le Clos du ruisseau)

Politique : Finances

Programme :

Opération :

Service instructeur : DFI/SFP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 17 novembre 2023

DOSSIER N° 2023 CP11 F 34 105

Numéro provisoire : 5499 - Code matière : 7.3.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Finances - accorder les garanties d'emprunt ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 20-11-2023

Exécutoire le : 20-11-2023

Publication le : 20-11-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu la délibération du 24 juin 2022 par laquelle le Conseil départemental de l'Isère donne délégation à la commission permanente en matière de garanties d'emprunts,

Vu la délibération 2015 BP F 34 05 du 17 décembre 2015 par laquelle le Conseil départemental de l'Isère précise les modalités d'attribution des garanties d'emprunts au logement et à l'hébergement social et médico-social,

Vu la délibération DOB 2021 F 34 22 du 26 février 2021 par laquelle le Conseil départemental de l'Isère accepte de déroger à la délibération précitée,

Vu la demande d'Alpes Isère Habitat OPH tendant à obtenir la garantie du Département de l'Isère,

Vu le contrat de prêt n° 148 237 entre Alpes Isère Habitat OPH et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Vu le rapport du Président N°2023 CP11 F 34 105,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

Article 1 : la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère accorde sa garantie, à hauteur de 15 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 3 876 052,00 €, souscrit par Alpes Isère Habitat Office Public de l'Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 148 237 constitué de 4 lignes de prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 581 407,80 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : le Conseil départemental de l'Isère s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

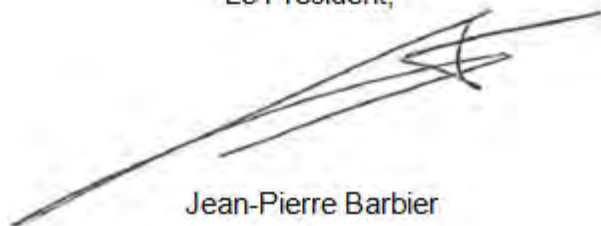
Article 4 : la commission permanente autorise le Président du Conseil départemental de l'Isère à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et autorise la signature de tout document se rapportant à ce dossier.

Pour :	50	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durant, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pournier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	6	Mme Mireille Blanc Voutier, M. Christophe Charles, Mme Claire Debost, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Sandrine Martin-Grand

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 A 01 4

Politique : **Prise en charge en/hors établissement**
Programme(s) : **Accompagnement à domicile et soutien parental**
Accompagnement des jeunes

Objet : **Orientation de la tarification 2024 des établissements et services de l'enfance et de la famille**

Service instructeur : DEJS/APE

Dépenses et (ou) recettes budgétées

Dépenses et (ou) recettes inscrites

à la présente session

Dépenses : investissement
fonctionnement

Recettes : investissement
fonctionnement

Fiche financière jointe

Dépenses à budgéter ultérieurement

Année : 2024

Montant : 3 093 557 €

Annexe jointe

Sans incidence financière

Rapporteur : Mme Kohly

Commission : Commission Action sociale, solidarités

L'an deux mille vingt-trois, dix-sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental de l'Isère s'est réuni en séance publique à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	51
Représentés :	5
Absents :	2

Présents : M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Damien Michallet

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

M. Julien Polat a été désigné(e) secrétaire de séance.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 A 01 4

Numéro provisoire : 5692 - Code matière : 7.1.3

Dépôt en Préfecture le : 22-11-2023

Publication le : 22-11-2023

Notification le : 22-11-2023

Exécutoire le : 22-11-2023

Acte réglementaire ou à publier : Oui

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport du Président n°2023 DOB 2024 A 01 4,

Vu l'avis de la Commission Action sociale, solidarités,

Entendu, le rapport du rapporteur Mme Kohly au nom de la Commission Action sociale, solidarités,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de fixer les taux d'évolution des dépenses budgétaires 2024 à :

- 3 % pour les établissements avec hébergement, foyers, lieux de vie ;
- 1,10 % pour les services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO), les services d'aides éducatives à domicile (AED), les services d'aide à domicile aux familles (TISF/AVS), le service d'accompagnement en économie sociale et familiale (AESF), les services de prestations de lieux d'exercice de droit de visite, les services de prévention spécialisée et Maisons des adolescents.

Ces évolutions sont liées au contexte inflationniste actuel (fluides, alimentation, carburant, assurances...), aux évolutions salariales et au recours à l'intérim face aux difficultés à recruter des personnels éducatifs diplômés ;


- d'examiner au cas par cas les dépenses budgétaires 2024 des établissements et services d'accueil et d'accompagnement des enfants en protection de l'enfance qui s'inscriront dans les orientations départementales de la protection de l'enfance.

Pour :	45	M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, Mme Mi-reille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pournier, Mme Frédérique Puissat, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :	11	M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Amandine Demore, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, M. David Queiros, Mme Sophie Romera, M. Gilles Strapazzon, M. André Vallini
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 A 05 3

Politique : **Personnes âgées**

Programme(s) : Hébergement Personnes âgées, personnes handicapées

Objet :

Orientations de la tarification 2024 des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées

Service instructeur : DAU/EAH

Dépenses et (ou) recettes budgétées

Dépenses et (ou) recettes inscrites

à la présente session

Dépenses : investissement

fonctionnement

Recettes : investissement

fonctionnement

Fiche financière jointe

Dépenses à budgéter ultérieurement

Année : 2024

Montant : 3 600 000 € (Pers. âgées)

2 900 000 € (Pers. handicapées)

Annexe jointe

Sans incidence financière

Rapporteur : Mme Hartmann

Commission : Commission Action sociale, solidarités

L'an deux mille vingt-trois, dix-sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental de l'Isère s'est réuni en séance publique à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	52
Représentés :	4
Absents :	2

Présents : M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Damien Michallet

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

M. Julien Polat a été désigné(e) secrétaire de séance.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 A 05 3

Numéro provisoire : 5718 - Code matière : 8.2

Dépôt en Préfecture le : 22-11-2023

Publication le : 22-11-2023

Notification le : 22-11-2023

Exécutoire le : 22-11-2023

Acte réglementaire ou à publier : Oui

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport du Président n°2023 DOB 2024 A 05 3,

Vu l'avis de la Commission Action sociale, solidarités,

Entendu, le rapport du rapporteur Mme Hartmann au nom de la Commission Action sociale, solidarités,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer pour l'année 2024 les taux directeurs d'évolution des dépenses des établissements et des services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et pour personnes handicapées relevant de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) de la manière suivante :

- de porter le taux directeur à **3 %** pour l'ensemble des établissements d'hébergement « personnes âgées » et « personnes handicapées » hors mesures nouvelles et reprise des déficits antérieurs ;
- de porter la valeur du point GIR départementale à **8,70 €** ;
- de faire évoluer les tarifs dépendance des Unités de soins longue durée (USLD), des accueils de jour et des Petites unités de vie (PUV) dans la même proportion que l'évolution de la valeur du point GIR en 2024 ;
- de revaloriser les tarifs dépendance hébergement temporaire en 2024 et de les porter à **29 €** pour les GIR 1 et 2, à **19 €** pour les GIR 3 et 4 et à **8 €** pour les GIR 5 et 6 ;
- d'appliquer la valeur du point GIR de **8,70 €** pour les hébergements temporaires de plus de 10 places ;
- d'attribuer une dotation forfaitaire unique de **40 000 €** attribué pour toutes unités PHA et/ou UGP de 14 places ;
- de fixer les tarifs journaliers hébergement de prise en charge des établissements habilités partiellement à l'aide sociale ou non habilités à **67,13 €** pour les EHPAD et à **27,10 €** pour les résidences autonomie ;
- de fixer un taux d'évolution de **1,10 %** pour les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), Services d'accueil de jour (SAJ) et les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ;
- de porter ainsi les tarifs de référence horaire prestataire des SAAD à :
 - **28,38 €** pour les Services d'aide et d'accompagnement à domicile habilités à l'aide sociale relevant de la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) et pour les Services d'aide et d'accompagnement à domicile habilités à l'aide sociale relevant de la convention collective CCN51 (FEHAP),
 - **23,50 €** pour l'ensemble des autres SAAD.

Il sera tenu compte par la suite, des évolutions tarifaires nationales, ainsi que de leurs compensations financières auprès des Départements, qui sont actuellement en cours de discussion avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, si celles-ci venaient à se confirmer.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, un tarif plancher national est fixé par arrêté, défini à 23 € depuis le 1^{er} janvier 2023. Le tarif plancher pour l'année 2024 n'est pas encore connu. Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer suivant les dispositions légales.

Pour :	56	M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Poutier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 B 16 7

Politique : **Agriculture**
Programme(s) : Aides aux agriculteurs

Objet : **Adaptation et création de dispositifs d'aide en faveur de l'agriculture dans le nouveau cadre réglementaire européen, national et régional**

Service instructeur : DAM/AFO

Dépenses et (ou) recettes budgétées

Dépenses et (ou) recettes inscrites

à la présente session

Dépenses : investissement
fonctionnement

Recettes : investissement
fonctionnement

Fiche financière jointe

Dépenses à budgéter ultérieurement

Année

Montant

Annexe jointe

Sans incidence financière

Rapporteur : M. Madinier

Commission : Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture

L'an deux mille vingt-trois, dix-sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental de l'Isère s'est réuni en séance publique à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	51
Représentés :	5
Absents :	2

Présents : M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Damien Michallet

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

M. Julien Polat a été désigné(e) secrétaire de séance.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 B 16 7

Numéro provisoire : 5695 - Code matière : 7.5

Dépôt en Préfecture le : 23-11-2023

Publication le : 23-11-2023

Notification le : 23-11-2023

Exécutoire le : 23-11-2023

Acte réglementaire ou à publier : Oui

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport du Président n°2023 DOB 2024 B 16 7,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

Entendu, le rapport du rapporteur M. Madinier au nom de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver et de mettre en œuvre, dans le cadre du budget 2023, et en adéquation avec le nouveau cadre réglementaire européen, national et régional, les deux règlements d'intervention ci-annexés :

- « Investir dans les productions végétales à enjeu de souveraineté régionale » ;
- « Investir dans la méthanisation agricole », en remplacement des règlements précédemment en vigueur intitulés « Aide à l'investissement à la méthanisation agricole » et « Aide à l'investissement collectif agricole visant la préservation durable de l'environnement ».

- de déléguer à la commission permanente la compétence pour modifier ces dispositifs d'intervention du Département, dans le respect du cadre réglementaire européen, national et régional en vigueur ;

- de décider que ces dispositifs abrogent et remplacent les précédents en vigueur à compter de la date du caractère exécutoire de la présente délibération.

Pour :	56	M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Besson, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name 'Jean-Pierre Barbier'.

Jean-Pierre Barbier



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 C 14 9

Politique : **Solidarité territoriale**
Programme(s) : Equipements communaux et intercommunaux

Objet : **Fonds de soutien aux établissements publics de coopération inter-communale et aux opérations "Action Cœur de Ville"**

Service instructeur : DDEV/CLP

Dépenses et (ou) recettes budgétées

Dépenses et (ou) recettes inscrites

Fiche financière jointe

à la présente session

Dépenses : investissement
fonctionnement

Recettes : investissement
fonctionnement

Dépenses à budgéter ultérieurement

Année

Annexe jointe

Montant

Sans incidence financière

Rapporteur : Mme Martin-Grand

Commission : Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique

L'an deux mille vingt-trois, dix-sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental de l'Isère s'est réuni en séance publique à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	6
Absents :	2

Présents : M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burllet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Damien Michallet

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

M. Julien Polat a été désigné(e) secrétaire de séance.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 C 14 9

Numéro provisoire : 5725 - Code matière : 7.5

Dépôt en Préfecture le : 23-11-2023

Publication le : 23-11-2023

Notification le : 23-11-2023

Exécutoire le : 23-11-2023

Acte réglementaire ou à publier : Oui

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport du Président n°2023 DOB 2024 C 14 9,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

Entendu, le rapport du rapporteur Mme Martin-Grand au nom de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la création et la mise en place dès 2024, d'un fonds de soutien aux établissements publics de coopération intercommunale et aux opérations "Actions Cœur de Ville" tel que formalisé en annexe, et de donner délégation à la commission permanente pour toute évolution liée à ce dispositif.

Cette délibération emporte modification du règlement des aides aux communes et du règlement financier et comptable des subventions.

Pour :	56	M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Besson, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 F 32 12

Politique : Administration générale

Programme(s) :

Objet : Rapport sur la situation départementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Service instructeur : DGS/CM

Dépenses et (ou) recettes budgétées

Dépenses et (ou) recettes inscrites

à la présente session

Dépenses : investissement

fonctionnement

Recettes : investissement

fonctionnement

Fiche financière jointe

Dépenses à budgéter ultérieurement

Année

Montant

Annexe jointe

Sans incidence financière

Rapporteur : M. Charles

Commission : Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux

L'an deux mille vingt-trois, dix-sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental de l'Isère s'est réuni en séance publique à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	49
Représentés :	7
Absents :	2

Présents : M. Thierry Badouard, M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Jérôme Cucarollo donne pouvoir à Mme Pauline Couvent, Mme Imen De Smedt donne pouvoir à Mme Annie Pourtier, Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Delphine Hartmann, M. Franck Longo donne pouvoir à M. Vincent Chriqui, M. Damien Michallet donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Christophe Borg

Absents : M. Gérard Dézempte, M. Pierre-Didier Tchétché

M. Julien Polat a été désigné(e) secrétaire de séance.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 17 novembre 2023
DOSSIER N° 2023 DOB 2024 F 32 12

Numéro provisoire : 5715 - Code matière : 9.2

Dépôt en Préfecture le : 22-11-2023

Publication le : 22-11-2023

Notification le : 22-11-2023

Exécutoire le : 22-11-2023

Acte réglementaire ou à publier : Oui

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE

Le Conseil départemental,

Vu le rapport du Président n°2023 DOB 2024 F 32 12,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

Entendu, le rapport du rapporteur M. Charles au nom de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du rapport sur la situation départementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

« Conformément aux dispositions fixées par l'article 61 de la loi du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. » [1]

On distingue deux manières d'appréhender l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques :

- l'approche intégrée consiste à prendre en compte la situation des femmes et des hommes avant de mettre en place une action à destination de tous ;
- les actions spécifiques tentent d'apporter des réponses immédiates à des difficultés rencontrées par les femmes.

Le décret du 24 juin 2015 fixe le contenu du rapport, en deux volets :

- un volet interne relatif à la politique de ressources humaines de la collectivité employeuse en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur son territoire.

1. Volet interne relatif à la politique de ressources humaines

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a prévu l'élaboration de plans d'actions relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'articulant autour de 4 axes à savoir :

- évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

[1] Circulaire interministérielle n°DGCS/SDFE/B1/DGCL/2017/68 du 28 février 2017

L'objet du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein du Département de l'Isère est de fixer une stratégie pluriannuelle en s'engageant via notamment des orientations générales d'information et formation (en 2021), d'uniformisation et de transparence sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (en 2022) et d'élargissement du plan d'actions aux politiques publiques (prévu pour 2023).[2]

Au 31 décembre 2022, les femmes représentent 68 % des agents titulaires sur emploi permanent (66 % en 2021).

Au 31 décembre 2022, 82 % (81 % en 2020) des agents titulaires sur emploi permanent de catégorie A sont des femmes, 74 % (74 % en 2020) des agents titulaires sur emploi permanent de catégorie B sont des femmes, et 55 % (53 % en 2020) des agents titulaires sur emploi permanent de catégorie C sont des femmes.

La répartition par catégorie hiérarchique fait apparaître un taux de 56 % de femmes au sein de la direction générale, dont la directrice générale des services.

La moyenne d'âge tout statut et tout sexe est de 47,98 ans en 2021 - pour un âge moyen similaire de 46,5 ans en 2020 - dont 47,61 ans pour les femmes et 48,69 ans pour les hommes.

En 2022, 22 % de l'effectif féminin titulaire travaille à temps partiel (24 % en 2021), contre 3 % de l'effectif masculin (3 % en 2021).

Parmi les fonctionnaires ayant connu au cours de l'année 2021 un avancement d'échelon, 50 % sont des femmes, et 50 % des hommes (66 % et 34 % pour 2020) ; parmi ceux qui ont connu au cours de l'année 2022 un avancement de grade, 62 % sont des femmes, et 38 % des hommes (73 % et 27 % pour 2021).

Pour les agents titulaires, les femmes gagnent 5,47 % de plus que les hommes ; pour les contractuels, les femmes gagnent 5,60 % de moins que les hommes.

[2] Un tableau de suivi du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein du Département de l'Isère – édition 2023 sur données 2022 – est présenté ci-après, annexe 1.

2. Volet territorial concernant les politiques d'égalité menées sur le territoire

Approche intégrée

Soutien – accompagnement des familles monoparentales

Selon une étude INSEE [3] parue le 13 septembre 2021, 25 % des familles en France sont monoparentales. Dans 82 % des cas, il s'agit de mères résidant avec, en moyenne, 1,8 enfants – un seul enfant dans 46 % des cas. 45 % de ces enfants sont en situation de pauvreté (contre 22 % des enfants vivant en famille monoparentale avec leur père) [4].

Ce mode de vie – choisi ou subi – constitue de fait l'une des premières causes de pauvreté en France. Le Département, chef de file de l'action sociale, est donc particulièrement attentif à cette population spécifique.

En 2020, les familles monoparentales représentent 14,5 % des familles de l'Isère [5], et plus particulièrement 16,9 % des familles du Territoire de l'agglomération grenobloise (TAG), 16,2 % des familles du territoire de la Porte des Alpes [6], et 13,6 % des familles d'Isère Rhodanienne.

Les familles monoparentales représentent 34 % des allocataires RSA en Isère, et 33 % des ménages reçus en entretien au sein des services départementaux de proximité [7]. Ces proportions montent même jusqu'à 40 % des allocataires RSA dans le territoire Porte des Alpes et 36 % en Isère rhodanienne, et respectivement 46 % et 37 % des ménages reçus en entretien dans ces deux mêmes territoires.

	Foyers allocataires du RSA		Ménages reçus en entretien
Familles monoparentales	Nbre	Part dans l'ensemble des foyers allocataires	Part des familles monoparentales / total ménages reçus la polyvalence
TAG	3 474	32 %	29
Porte des Alpes	981	40 %	46
Isère rhodanienne	962	36 %	37
Total Isère	7 381	34 %	33 %

Sources : DSO Iodas 2022 – CAF 2022 - INSEE RP 2020 - ODE DPM

[3] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681>

[4] Les pères de famille monoparentale sont plus souvent que les femmes propriétaires du logement : la moitié, contre un quart des enfants en famille monoparentale avec leur mère. Ils sont aussi nettement plus souvent en emploi (81 % contre 67 %, en 2020) et moins fréquemment au chômage (10 % contre 18 %) que les mères dans la même situation familiale. Quand ils sont en emploi, les pères de famille monoparentale sont aussi plus souvent cadres que les mères (18 % contre 10 %), avec un écart plus marqué que parmi les parents en couple (en famille « traditionnelle », 22 % des hommes en emplois ont cadres contre 16 % des femmes). Cf. note 4 ci-dessus.

[5] Source Portrait social Isère 2022 – INSEE RP 2019

[6] N.B. : la donnée correspond ici à la configuration du nouveau territoire Porte des Alpes, ce qui explique l'écart avec le chiffre présenté l'année précédente (14,8%).

[7] Source CAF 2023- DSO Iodas 2022 – ODE DPM

L'aide aux aidants

On sait que les aidants, qui accompagnent et prennent soin d'un proche âgé, ou porteur de handicap, sont mis en difficulté psychologique et de santé par cet engagement, qui corrélativement bien sûr empiète sur leur espace personnel d'autonomie et de développement de soi.

Or les aidants sont majoritairement des aidantes : dans 92 % des cas lorsqu'il s'agit d'accompagner un enfant handicapé de moins de 25 ans (la mère dans 82 % des cas ; une autre femme pour les 10 % complémentaires). Quand la personne aidée a de 26 à 59 ans, l'aidant est une aidante dans au moins 62 % des cas. Puis lorsqu'il s'agit d'accompagner une personne de 60 ans et plus, les femmes représentent 57 à 58 % des aidants [8]. Les aidants font en outre généralement partie de la « génération pivot », de 45 à 64 ans, qui peut soutenir simultanément ses enfants, ses petits-enfants et ses parents : 53 % des aidants ont des enfants à charge [9].

Pour le Département de l'Isère, le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants se concrétise notamment par le financement d'actions d'information, de formation, de soutien psychologique, et de prévention santé, pour un montant global de 224 467 € en 2022, dont 143 796 € dans le cadre de la conférence des financeurs (information, cafés des aidants), et 4 972 € en formation. L'ensemble de ces actions a concerné 1 011 bénéficiaires, dont 69,2 % de femmes.

En 2022 19 projets ont été mis en œuvre, portés par 17 porteurs, de type CCAS/CIAS pour 48 % et dont 3 Ehpad et 2 SAAD, ainsi que 8 projets mis en œuvre par trois directions territoriales du département (Porte des Alpes, Trièves, Vercors). Au global, ces projets ont concerné 873 participants dont 68,8 % de femmes.

Comme en 2021, la prestation de « Consultation téléphonique individuelle » expérimentée en 2020 pour palier l'arrêt des Cafés des aidants en présentiel - par avenant aux marchés existant de « Prestations de psychologie pour les aidants non professionnels de personnes en perte d'autonomie » - s'est poursuivie en 2022, incluse dans les nouveaux marchés. Cette prestation, très appréciée, permet aux usagers ne pouvant pas ou plus fréquenter les cafés des aidants et les groupes de parole, de bénéficier d'un suivi psychologique par téléphone : pour ceux pour qui il est difficile de parler en groupes ; ceux, souvent actifs, qui ne peuvent assister aux séances en raison des horaires proposés ; et parfois pour accompagner de façon provisoire des douleurs psychologiques intenses. Il est indiqué néanmoins que cette prestation ne doit concerner qu'un public d'aidants bien défini, dans des situations précises, pour une aide ponctuelle, et qui n'est pas à communiquer au grand public.

Le Département de l'Isère a passé une convention depuis 2012 avec l'Association française des aidants qui organise les Cafés des Aidants, et a soutenu en 2022 la tenue de 13 Cafés des Aidants et 1 groupe de parole, avec une (ré)ouverture en Oisans. La somme allouée à la rémunération des psychologues a été de 56 975 €.

[8] Enquête Handicap-Santé 2008, volet ménages, Insee. DREES, et Chiffres clés du baromètre des aidants 2017 Fondation APRIL / Institut BVA

[9] Source DREES citée par Le Monde du 04/06/19 in « Grand âge : des réponses inégales selon les territoires ».

Modes d'accueil petite enfance

Par sa délibération de juin 2016 relative aux modalités de son soutien aux Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), le Département s'est engagé à soutenir les structures (publiques ou associatives) proposant ou ayant des projets d'accueils spécifiques afin de s'adapter aux besoins des familles : horaires élargis, accueils en urgence, accueil d'enfants de familles bénéficiaires de minima sociaux pour faciliter leurs démarches d'insertion, faciliter le retour à l'emploi, permettre un relais dans des situations familiales complexes, priorisation des familles monoparentales.

Dans ce cadre, il soutient l'association Dépann'familles qui propose des gardes à domicile, pour un montant de 113 840 € en 2022 (114 827 € en 2021).

Violences conjugales et intrafamiliales [10]

Les conséquences psychotraumatiques des violences sur celles et ceux - parents et enfants - qui en sont victimes sont un enjeu de santé publique. Les symptômes présentés par les victimes ne sont presque jamais reliés aux violences, du fait de la méconnaissance de ces conséquences par les professionnels de la santé et du social.

Lors de la séance publique du 31 mars 2023, un rapport en faveur d'une politique volontariste de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales a été présenté.

Cette politique se décline en 5 axes stratégiques :

- favoriser le déploiement des réseaux de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales à l'échelle départementale et au sein des territoires, en s'appuyant sur son organisation territorialisée ;
- renforcer l'accompagnement des professionnels dans le dépistage, le repérage, et la prise en charge des victimes notamment par le biais de formations ;
- impliquer le Département dans le développement du partenariat et des actions innovantes, en lien avec ses compétences sociales et les publics concernés ;
- contribuer à la prise en charge des auteurs de violence ;
- impulser des actions de sensibilisation auprès du « grand public » sur cette thématique.

Par ailleurs, l'action 6 du schéma enfance-famille a pour objectif de mieux protéger les enfants dans les situations de violences conjugales.

Enfin, le Département a signé, en janvier 2022, le renouvellement du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales pour les années 2022-2024.

[10] Selon un document diffusé par l'ONU : « Les violences conjugales et intrafamiliales représentent tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique, économique et/ou administrative qui surviennent au sein de la famille ou du foyer. Il s'agit de l'une des formes de violence les plus couramment subies par les femmes dans le monde. »

cf. <https://www.onufemmes.fr/violences-conjugales-et-intrafamiliales>

En lien avec les objectifs cités précédemment, plusieurs actions ont été menées en 2023 :

Le déploiement des réseaux

Le 3 octobre 2023, Le Département a organisé, en lien avec l'ensemble de ses partenaires (les associations, la Gendarmerie, l'Etat, la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, la Justice, le Conseil de l'ordre des médecins, la Caisse d'allocations familiales (CAF), une grande journée : « Les violences conjugales et intrafamiliales : et si on luttait ensemble ? ». Cette journée a réuni près de 200 professionnels et élus.

Les territoires du Département sont engagés dans le développement et la création de réseaux de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

La formation est un enjeu clé pour lutter efficacement contre les violences conjugales et intrafamiliales :

- des formations à destination des professionnels des CLSPD-CISPD (comité communal/intercommunal de prévention de la délinquance) ont été cofinancées avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).
- une formation au repérage des victimes de violences conjugales et intrafamiliales et à l'accompagnement des victimes (formation de 8 jours) a été mise en place à destination des professionnels du Département.

Les professionnels formés seront un chef de service en charge de la mission ASP et/ou PMI et/ou ASE, un professionnel de l'ASP, un professionnel de PMI, un professionnel de l'ASE, un professionnel de l'autonomie et un psychologue de territoire. Ce pool de professionnels dans chaque direction territoriale du Département sera « ressource » pour leurs pairs.

Fin 2022 et début 2023, 64 agents ont été formés sur 7 territoires et 2 Services locaux de solidarité (SLS).

L'action se poursuivra sur 2024 afin que chaque territoire du Département ait un pool de professionnels formés.

Le soutien aux partenaires et aux actions innovantes

Le Département a consacré un budget de 344 000 € afin de soutenir les associations œuvrant en faveur de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Il poursuit son soutien financier au projet de création d'une unité d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences, dite « Maison des femmes », porté par l'association Uni(e-s)verselles. Le Département s'engage à hauteur de 100 000 € dans la rénovation d'une unité du CHUGA qui accueillera prochainement la « Maison des femmes ».

Il soutient l'association « Ça déménage » à hauteur de 15 000 €. L'association « Ça déménage » en Isère a pour but d'apporter un soutien logistique et matériel aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

La prise en charge des auteurs de violence conjugale

Le Département contribue au financement des stages de responsabilisation des auteurs dans le cadre des Conférences territoriales des solidarités (CTS) à hauteur de 4 088 €.

Le centre de prise en charge des auteurs RIVHAJ est également soutenu à hauteur de 22 000 €.

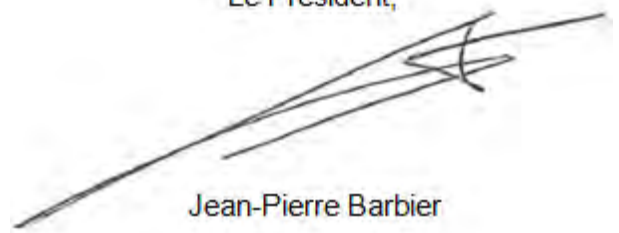
Les actions de sensibilisation du grand public

De nombreuses actions sont portées par les réseaux (Point écoute dans les supermarchés, ciné-débat, intervention dans les collèges...) dans lesquels sont engagés des professionnels du Département. Cet axe sera développé à l'échelle départementale en 2024.

Prise d'acte

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned to the right of the text 'Le Président,' and above the name 'Jean-Pierre Barbier'.

Jean-Pierre Barbier

Hôtel du Département de l'Isère - CS 41096 - 38022 GRENOBLE CEDEX –
Tél : 04.76.00.38.38

Directrice de la publication : Séverine Battin
Rédaction et abonnement : service relations usagers